



DIALOGUE SOCIAL SAUCE CAF-13 :



MONOLOGUE ET INTIMIDATION

Parlons vrai et sans fioriture : comment tenter de faire fonctionner l'Institution avec pour mission « affichée » d'atteindre des objectifs « haut de gamme » alors que les moyens financiers et humains font l'objet de restrictions drastiques et que notre Directeur Général se fait un « point d'honneur » à être le petit soldat zélé - et intéressé - de cette politique de rigueur inacceptable ?

Tout simplement en mettant en œuvre une gestion du personnel par le stress, la pression, le management par la peur, l'intimidation et le chantage permanent, en organisant le travail pour obtenir toujours plus de productivité et de rentabilité avec pas ou peu de perspectives de carrière, de reconnaissance des métiers, en pressant les personnels comme des citrons.

Et ça c'est une vraie réalité avec toutes les conséquences inévitables et néfastes sur la santé des salariés : stress, mal être et souffrance au travail, états dépressifs, troubles musculo squelettiques, arrêts de travail etc. ont pris une ampleur inconnue jusque là.

Notre DG essaie de camoufler tout cela par une posture de déni (ce qui ne fait que renforcer, d'une manière méprisante, la souffrance des personnels) et une politique de « COM » visant à noyer le poisson. D'ailleurs la restructuration du service communication n'est rien d'autre qu'une dynamisation renforcée du pouvoir directorial en la matière.

Par ailleurs, contrairement aux objectifs affichés, cette politique autoproduit la détérioration considérable du service public rendu. Les fermetures répétées de l'accueil dans les Maisons Sociales jusqu'à deux semaines puis maintenant les vendredis sont un véritable scandale. Le retard dans le traitement des dossiers prend de l'ampleur. Le palliatif que constituent les heures supplémentaires n'y change rien. Une véritable antithèse du service public !

Et finalement, à une santé au travail dégradée correspond un service public dégradé !

En réalité les deux effets d'une politique dont le véritable objectif est :

casser l'Institution de l'intérieur

Pour cadenasser son dispositif, le DG a finalisé sa stratégie en faisant table rase du droit syndical existant tout en tentant de faire croire au personnel que le dialogue social se porte bien !

Casse du droit syndical

Plus les syndicats, et notamment les nôtres, ont des possibilités, des facilités et des droits pour agir et venir à votre rencontre plus c'est difficile pour l'employeur d'imposer ses vues. Sentant venir la mal parade, le DG a donc remis en cause toutes les possibilités d'échanges entre les personnels et les OS (AG aux horaires impossibles, plus de distribution de tracts dans les services, diminution importante des heures de mandats). Cette démarche s'est aussi traduite par la diminu-

tion du nombre de permanents dans les syndicats mais également au Comité d'Entreprise dont le travail est aujourd'hui très lourd (volonté directoriale de mettre la pression en vue d'une déstabilisation). Même si le protocole local sur le droit syndical revient avec l'agrément, il est très largement en deçà du droit syndical antérieur.

Intimidation des salariés et des responsables syndicaux : une vraie violence

En autocrate accompli, notre DG s'est fait récemment remarqué par trois fois :

* à la suite d'un tract émanant de la CGT relatif à la réunion des négociations sociales du 18 novembre 2010, le DG a, dans la foulée, adressé un communiqué à l'ensemble du personnel accusant la CGT de falsifier les chiffres et de manipuler les salariés alors que les informations données étaient tout à fait exactes.

* à la suite d'une pétition proposée par Fo, les signataires ont reçu personnellement de la part du DG un lotus dont le contenu faisait un amalgame manipulateur sur l'objet de la pétition. Il permettait au DG d'intimider les destinataires en rappelant l'utilisation de l'art 48 (entretien préalable au conseil de discipline), et avait en fait pour but de dire aux salariés qu'ils étaient surveillés et de dénigrer l'action syndicale.

* à la suite de la saisine du CHSCT par les TCPF d'Aix, deux élus (CGT et UGICT) du CHSCT ont reçu une lettre insultante et diffamatoire de la part du DG affirmant que ces élus avaient fait pression sur les agents pour qu'ils signent cette saisine, tout en se permettant de leur donner des leçons de syndicalisme et de morale !!!

Que la réalité de la situation décrite plus haut et les actions et démarches initiées par les agents et soutenues par nos organisations fassent perdre son sang froid au DG, cela est une évidence. Sa posture et ses actes zélés vis-à-vis des orientations et directives des pouvoirs de tutelle ne peuvent que renforcer ce constat. Mais en aucun cas nous ne laisserons insulter et dénigrer individuellement nos élus, une méthode inqualifiable d'une époque qu'on pensait révolue. Les manœuvres et les pressions exercées par certains cadres, et notamment le chef de district, ne le sont pas moins, qui ont visé à faire changer d'avis un petit nombre de salariés en les convoquant individuellement dans leurs bureaux. Voilà la réalité d'une immoralité vraie. Seule notre loyauté et notre sincérité envers l'ensemble du personnel sont notre référence et rien ne nous empêchera de poursuivre dans ce sens.

L'illusion du dialogue social

Le DG essaie de créer l'illusion, auprès du personnel, de l'existence d'un dialogue social. Agir ainsi et dénigrer les OS n'est pas incompatible, bien au contraire ce sont deux postures qui se complètent. **En réalité le dialogue social est en berne, proche de l'extinction.**

Quelle que soit la nature de la réunion, voilà un DG qui décide de tout :

-sur la forme et selon les réunions c'est lui qui décide du contenu des ODJ et de l'ordre de traitement, du nombre de réunions, du rythme de réunions, des agendas, des modifications d'agenda. La volonté de créer de mauvaises conditions de réunion (un ODJ qui nécessiterait une journée est bloqué sur la 1/2 journée, d'où des questions et surtout des réponses bâclées) ou d'enfermer les

OS dans des réunionites sans fin sont des actes de dégradation du dialogue social.

-sur le fond, ce DG arrive avec ses décisions déjà prises et les négociations se résument à « c'est ça ou rien ».

Premier exemple, en négociations salariales, il a décidé de faire unilatéralement comme il voulait sur par exemple : maintien des 20% de l'effectif pour l'attribution de points de compétence pour les agents (minimum de la classification), **effets des mesures à partir de juillet et non de janvier**, alors que le budget est voté pour l'année civile (1er janv. - 31 Déc.), développement de l'ultra individualisation par l'instauration de points au mérite supplémentaires récupérés sur des points illégitimement non attribués dans la perspective d'une tentative de division du personnel

Second exemple : dans le cadre des négociations sur les nouvelles technologies de l'information pour éventuellement ouvrir l'intranet aux OS, il fait preuve d'un culot monstre. Alors qu'il vient de **détruire le droit syndical local**, il écrit en préambule que **cet accès vise à faciliter l'expression syndicale**. ! On croit cauchemarder ! Cela aurait pu être vrai : mais ce qui est imposé par le DG est si contraignant qu'on se retrouverait avec un gadget « imbuvable » dont il est impossible de signer le texte, et **tenez vous bien : que l'on signe ou pas il supprime encore un usage de 40 ans, celui de pouvoir faire tirer les tracts à l'imprimerie de la CAF à compter du 1er mai 2011** et comble de mesquinerie et de provocation, il octroie 10 ramettes de papier par an (!) à chaque syndicat

Troisième exemple : un document avait été travaillé en commun entre les élus du précédent CHSCT et la Direction sur la gestion des incivilités et de l'agressivité à l'accueil. Un consensus avait été trouvé dans le contexte de l'époque. La finalisation de ce document devait se faire dans le cadre du CHSCT actuel : or le contexte ayant changé (ex : la Direction a retiré bon nombre d'agent de sécurité des sites d'accueil) , certains passages ont été reformulés par la Direction. Pour nous les agents de sécurité et d'ambiance doivent être présents partout.

Par ailleurs nous avons demandé le rappel des articles du code du travail sur le droit de retrait : la Direction ajoute une interprétation propre qui est une véritable intimidation des agents quant à l'utilisation de leur droit de retrait. Dans ces conditions il n'a pas été possible de sortir un document commun, la Direction s'entêtant sur sa position. **Ce qui est encore plus scandaleux c'est que la Direction maintient dans le préambule que le CHSCT est partie prenante de ce document alors que tous les élus l'ont rejeté à l'unanimité.**

Quatrième exemple : concernant le nouveau projet de travail social, nous avons demandé à l'appui d'une pétition signée par 72% des salariés concernés (Assistants sociaux, CEF et SMS), une réunion générale de présentation dans le même temps et le même lieu pour que tout le monde entende la même chose, ce qui n'est pas le cas actuellement. Refus de la Direction.

Un mépris complet du dialogue social s'il en est !! . . .et certainement une peur de devoir se découvrir devant tout ce personnel réuni.

Le personnel doit bien se rendre compte que la stratégie du DG consiste à tuer dans l'œuf toute capacité de réaction des salariés et donc de briser les outils indispensables à la mobilisation, à savoir les organisations syndicales.

Nous avons un DG qui :

-d'un côté refuse tout net de procéder à de véritables avancées sous prétexte qu'il est le soldat très zélé de la politique des pouvoirs de tutelle

-d'un autre côté prend des initiatives (!) pour récupérer des points qu'il aurait du attribuer, pour favoriser l'individualisation et la division en inventant des « points de mérite », qui décide unilatéralement de payer les mesures à compter de juillet et non de janvier et qui « accessoirement » s'encaisse, avec toute l'équipe de Direction, des primes faramineuses à chaque tour de vis, reculs et dégradation de vos conditions de travail que vous subissez.

La prochaine réunion de négociations sociales sur les mesures salariales 2011 se tiendra le 29 mars. Une lettre réaffirmant nos plateformes revendicatives dans ce domaine sera adressée au DG. Nous exigerons de réelles négociations débouchant sur de réelles avancées. Cette lettre sera diffusée à l'ensemble du personnel.

Marseille, Le 16 mars 2011

**SE PREPARER A UNE TRES FORTE MOBILISATION
C'EST LA SEULE REPONSE
C'EST LA SEULE SOLUTION**

ASSEMBLEES GENERALES

AIX - PHOEBUS	23 MARS 2011	15H A 16H
CENTRE MALAVAL	23 MARS 2011	15H A 16H
MARIGNANE	25 MARS 2011	15H A 16H
GIBBES (Siège)	25 MARS 2011	15H A 16H
ARLES	28 MARS 2011	15H A 16H

REJOIGNEZ-NOUS SUR LE NET !

www.cggtcaf13.fr

www.ugictcggtcaf13.fr